



**Syndicat  
interprofessionnel  
de travailleuses  
et travailleurs**

16, Chaudronniers - case 3287 - 1211 Genève 3  
téléphone : 022 818 03 00 - fax : 022 818 03 99  
www.sit-syndicat.ch - e-mail : sit@sit-syndicat.ch

Remise des pétitions au Conseil fédéral de la Confédération Helvétique et au Gouvernement de la République de Kosovë, via son Ambassade à Berne.

Berne, le 4 mai 2010.

## **POUR LE MAINTIEN D'UNE CONVENTION DE SECURITE SOCIALE ENTRE LA SUISSE ET LE KOSOVE**

Prise de parole de Shani Zekolli, secrétaire syndical au SIT (Genève).

Le Syndicat SIT, actif dans tous les secteurs, défend depuis des nombreuses années les travailleurs migrants que ce soit à travers des actions collectives ou individuelles. Une des nos priorités est l'égalité sociale et économique entre toutes les travailleuses et travailleurs actifs en Suisse.

Le SIT s'engage pour les droits des travailleurs kosovars dès les années 80 en luttant contre le statut de saisonniers ; puis dans les années 90 lorsque ces derniers se sont vus placés par la Suisse dans le 3 ème cercle de sa politique migratoire ce qui a généré la perte d'emploi pour des dizaines de milliers d'entre eux et une précarisation grandissante vu l'absence de toute volonté de les régulariser ; en 1999 en organisant à deux reprises le rapatriement par avions de plusieurs dizaines de familles de nos membres réfugiés dans les camps de Stankovac ; et enfin pendant les années 2000 où le SIT s'est engagé sans compter dans la régularisation des conditions de séjour de plusieurs dizaines de familles que la Suisse souhaitait renvoyer vers un pays sinistré par la guerre.

Aujourd'hui, suite à la dénonciation par la Suisse de la convention de sécurité sociale entre la Suisse et le Kosovo, c'est encore une fois des milliers de travailleurs et travailleuses kosovars qui travaillent dans ce pays et qui paient le prix fort d'une politique irréfléchie et discriminatoire.

**Une fois encore, la Suisse stigmatise le travailleur étranger qui contribue à sa prospérité.**

Ces travailleurs et travailleuses n'auront plus le choix de prendre leur retraite dans leur pays sous forme de rente ni de bénéficier de leur éventuelle rente AI alors qu'ils sont souvent occupés dans des secteurs professionnels où les risques d'accident sont particulièrement élevés.

Si on ajoute à cette situation le fait que la Loi sur les étrangers prévoit l'expulsion de travailleurs ou travailleuses étrangers qui ne bénéficient pas de revenu suffisant, nous atteignons le comble de l'hypocrisie.

Cette politique conduira à renvoyer, sans filet social, des travailleurs qui ont perdu leur santé en Suisse vers un jeune Etat qui devra en assumer seul les conséquences.

Nous sommes également choqués de constater que les enfants restés au Kosovo, dont les parents contribuent largement aux assurances sociales suisses, ne recevront plus d'allocations familiales ; allocations familiales qui contribuaient fortement à leur éducation et leur scolarité.

Le syndicat SIT a lancé à Genève et au Kosovo une campagne d'information et une pétition contre la décision unilatérale du Conseil fédéral de la Confédération suisse de dénoncer une convention de sécurité sociale avec le Kosovo dont les conséquences économiques et sociales sont très importantes pour les travailleurs migrants de cette communauté en Suisse.

Cette décision contredit tous les efforts suisses de reconnaissance de ce jeune Etat du Kosovo, lequel nécessite une coopération économique sociale et institutionnelle sur le long terme.

C'est pourquoi, le syndicat SIT :

- **demande le maintien d'une convention de sécurité sociale entre la Suisse et le Kosovo;**
- **demande que les deux Etats initient sans délai de nouvelles négociations.**